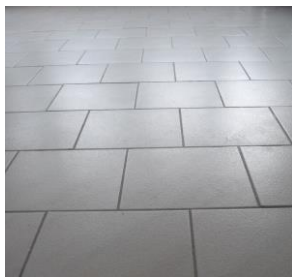


S.A.R.L au capital de 10 000 000 F

MATERIELS ET PRODUITS INDUSTRIELS DE MAINTENANCES ET D' HYGIENE

TPI ADHERSOL

TRAITEMENT ANTIGLISSE des SOLS DURS,
DEROCHANT DEGLACEUR PROFESSIONNEL
PRET A L'EMPLOI



PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

. Préparation en solution aqueuse à base de composés acides synergisés et d'agents de surface à haut pouvoir désincrustant et dérochant.

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

. ETAT PHYSIQUE	: Liquide.
. ASPECT	: Limpide.
. COULEUR	: Sans ajout de colorant, pratiquement incolore.
. ODEUR	: senteur verte
. MASSE VOLUMIQUE	: 1042 g/l +/- 20 g/l.
. REACTION CHIMIQUE	: Acide.
. TENSION SUPERFICIELLE	: 25,6 Dyne/cm.
. POUVOIR TRAITANT MOYEN	: selon nature et dureté du support 1 litre pour 7 à 15 m ² .

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

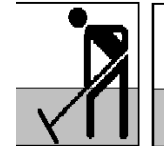
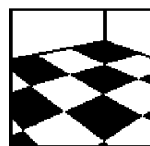
- . Miscible dans l'eau en toutes proportions.
- . Facilement rinçable.
- . Produit spécifiquement à **usage professionnel** pour traitement préventif **antiglisse** de sols dangereux.
- . S'applique sur surfaces préalablement bien préparées avec le produit de pré-traitement de nettoyage.
- . Assure le dérochage, le déglçage de sols trop lisses rendus dangereux en provoquant des chutes, notamment lorsque ces surfaces sont humides.
- . Permet de déglacer les sols, surfaces minérales dures telles que :
 - carrelages, dallages.
 - grès, cérames, terres cuites.
 - carrelages, faïences, marbres.
 - bétons trop lisses ou trop fermés.
 - pavages, dallages intérieur, extérieurs, comblanchiens, pierres naturelles dures, certains schistes ardoisiers, etc...
- . Réduit les risques d'accidents de chutes sur les sols durs, couloirs, abords de piscines, maisons de retraite, thalassothérapies, cuisines, locaux collectifs, municipalités, dallages de rues piétonnes ou de jardins publics, entrées ou hall de bâtiments recevant du public.
- . Economique, **prêt à l'emploi, ne nécessite pas de mélanges avant l'application.**



MATERIELS ET PRODUITS INDUSTRIELS DE MAINTENANCES ET D' HYGIENE

Suite fiche technique **TPI ADHERSOL**

MODES ET DOSES D'EMPLOI



Effectuer toujours au préalable :

1 / Nettoyage dégraissage du sol avec un **produit de préparation adapté** suivi de son rinçage complet à l'eau claire.

2 / Laisser sécher au préalable, la surface avant traitement.

3 / Etaler le produit de traitement antiglisse **à l'état pur** uniformément à la mope, au balai éponge, faubert. Laisser agir de 10 à 15 minutes et effectuer un rinçage neutralisant complet à l'eau claire **jusqu'à neutralité** pour éviter tout excès de dérochage qui modifierait l'aspect de surface. Moduler concentration ou temps de contact selon résultat obtenu.

NOTA : Il convient de réaliser un **test préliminaire d'essai afin de déterminer sur une petite surface** (compte tenu de la diversité de nature et de dureté des matériaux, surfaces des sols), le temps de contact suffisant avant le rinçage neutralisant complet afin d'éviter un déglacage excessif à la surface de carrelages qui seraient de part leur nature poreux.

RECOMMANDATIONS



DANGER

Renferme de l'ACIDE FLUOSILICIQUE
H314 Provoque des brûlures de la peau
et des lésions oculaires graves.

P260 Ne pas respirer les vapeurs.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P501 Éliminer le contenu/réceptif dans les déchets industriels spéciaux.

Contient
- moins de 5% de : agents de surface non ioniques

- . Observer les précautions de sécurité, travailler dans un local bien ventilé.
- . Conserver hors de la portée des enfants.
- . Stocker dans un endroit frais et sec.
- . En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
- . Refermer soigneusement l'emballage après chaque utilisation.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.

Extrait conditions de vente :

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation **Optimale** Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'exécédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.